



Championnats de France Jeunes 2015

ART. 1 – Organisation.

Ces Championnats de France, individuel, se déroulent en trois phases, sauf pour les catégories Poussins **-8 ans**, Benjamins **-11 ans**, qui ne participent qu'aux deux premières, les Juniors **-19 et -21 ans**, peuvent également participer, mais sans qualification pour la finale Nationale.

A- Phase 1 : Phase Régionale **entre 4 et 6 journées pour toutes les catégories**, à organiser au plus tard le 27 septembre 2015, les lieux et dates étant laissés au libre choix des entités régionales.

B- Phase 2 : Phase Inter-régionale les **17 et/ou 18 Octobre 2015** pour toutes les catégories :

- IR A (Alsace, Bourgogne, Champagne Ardennes, Franche-Comté et Lorraine) en **Franche Comté**
- IR B (Aquitaine, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées) en **Languedoc Roussillon**
- IR C (Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie et Pays de la Loire) en **Basse Normandie**
- IR D (Auvergne, Centre, Limousin et Poitou Charentes) en **Auvergne**
- IR E (Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie) en **Ile de France**
- IR F (Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes) en **P.A.C.A**

C- Phase 3 : Phase Nationale: 21 et 22 Novembre 2015 à **La Rochelle** uniquement pour les minimes -14 ans et cadets -17 ans.

- 1) La phase régionale est qualificative pour la phase interrégionale.
- 2) La phase Interrégionale est qualificative pour la phase nationale des Championnats de France, uniquement pour les catégories minimes -14 ans et cadets -17 ans.
- 3) Un Challenge régional, au choix des ligues, peut être organisé les week-ends des phases interrégionale et nationale pour les non-qualifiés (ées) à celles-ci.

Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

ART. 2 – Participation.

A- Ces Championnats sont ouverts à tous les jeunes licenciés F.F.B.S.Q. en règle avec la Fédération.

B- Les jeunes étrangers licenciés à la FFBSQ sont autorisés à participer à cette compétition, sans pouvoir prétendre au titre de Champion de France.

C- Les catégories d'âges sont :

- ♦ Poussins garçons et filles -8 ans nés en 2007 – 2008 – 2009
- ♦ Benjamins garçons et filles -11 ans nés en 2004 – 2005 - 2006
- ♦ Minimes garçons et filles -14 ans nés en 2001 – 2002 - 2003
- ♦ Cadets garçons et filles -17 ans nés en 1998 – 1999 – 2000

- ♦ Juniors A garçons et filles -19 ans nés en 1996 – 1997
- ♦ Juniors B garçons et filles -21 ans nés en 1994 – 1995

D- Pour les journées organisées en Octobre, Novembre et Décembre 2014, les catégories d'âges retenues seront celles de 2015 (sur une journée organisée en Octobre 2014, un minime né en 2000, sera considéré comme cadet 1^{ière} année).

ART. 3 – Engagements.

A- Phase Régionale :

- Le club fait parvenir, à sa ligue régionale (ou au CSR bowling de sa ligue multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
- Les droits d'engagement sont :
 - o **Gratuits** pour les poussins et benjamins
 - o De **6 euros** pour les minimes, cadets et juniors
- L'« objectif Jeune » est maintenu avec une contribution (du CNB vers l'organisateur) de 1 € par ligne, sous réserve que l'organisateur facture la ligne à 1 € maximum.

B- Phase Inter-régionale :

- Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler (**1.00 euros maximum par partie et par joueur**) auprès de la ligue organisatrice de cette phase.

ART. 4 – Phase Régionale

A- Chaque jeune effectue au cours de chaque journée :

- 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
- **2 séries consécutives ou non de 3 parties** pour les jeunes des autres catégories garçons et filles, (minimes, cadets et juniors).

B- A l'issue de chaque journée et dans chaque catégorie , un nombre de points est attribué à chaque jeune suivant son classement d'après sa moyenne réalisée lors de chaque journée, selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	80	60	50	46	42	38	34	30
Place	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	28	26	24	22	21	20	19	18
Place	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	17	16	15	14	13	12	11	10
Place	25	26	27	28	29	30	31 et +	
Points	9	8	7	6	5	4	3	

- C- La Ligue (ou CSR) décide des lieux et établit avec les centres choisis les horaires, en respectant les temps de coupure entre les séries.
- D- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, sont qualifiés pour la phase interrégionale 60% (arrondi à l'entier supérieur) des participants classés au cumul des points obtenus par chacun au cours de ses **quatre meilleures journées**. **(un jeune n'ayant joué que deux ou trois journées mais avec un total points lui permettant d'être classé dans les 60% sera bien entendu qualifié)** . En cas d'égalité le score cumulé obtenu durant ses 4 meilleures journées sera déterminant, puis le score cumulé pendant ses 3 meilleures journées. Pour obtenir une qualification en phase interrégionale, deux conditions minimales sont à remplir :
- a. **Avoir participé à au moins deux journées** (homologuées ou non, en cas de journée « technique sur exercice »)
 - b. **Se positionner dans les 60 %** du Classement des journées régionales
 - c.
- E- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, le titre de Champion Régional et Championne Régionale sera attribué au premier et à la première du classement défini à l'alinéa précédent.
- F- Chaque entité régionale doit envoyer au CNB ses résultats au fur et à mesure du déroulement de chaque journée (cnb.resultats@ffbsq.org).
- G- La date limite de transmission de la liste des qualifiés(ées) au CNB et à la ligue organisatrice de la phase inter-régionale est impérativement fixée au **28 Septembre 2015**.

ART. 5 – Phase Inter-régionale

- A- Chaque jeune effectue :
- 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
 - 2 séries consécutives de 3 lignes ou non pour les Benjamins
 - 2 séries consécutives ou non de 4 parties pour les jeunes des autres catégories garçons et filles, (benjamins, minimes, cadets et juniors).
- B- A l'issue de ces deux séries, les titres de Champion Interrégional et de Championne Interrégionale sont décernés pour chaque catégorie.
- C- La Ligue (ou CSR) organisatrice établit les horaires en accord avec le centre choisi.
- D- Seuls les jeunes des catégories minimes et cadets sont qualifiés pour la phase nationale. Le nombre de qualifiés(e)s par interrégion est fonction du nombre d'engagés dans les phases régionales. Il est communiqué par le CNB 15 jours avant la phase inter-régionale, avec un minimum de 1 qualifié.

ART. 6 – Phase nationale au bowling de La Rochelle

- A- Déroulement :
- Qualifications : 8 parties avec deux séries de quatre parties.

- Finale : Pour les 8 meilleures filles et les 16 meilleurs garçons de chaque catégorie , 2 séries de 4 parties avec décalage toutes les deux parties.

- B- Les titres de Champion et Championne de France sont décernés à l'issue des finales sur le total quilles des 16 parties.

- C- Les frais de parties sont pris en charge par le CNB.

- D- Forfait, repêchage, modifications :
 - **Forfait** : Les jeunes qui déclarent forfait pour la finale nationale sont tenus de le faire savoir à leur Ligue Régionale et au CNB avant le **5 Novembre 2015**. Après cette date, le CNB repêche dans l'ordre du classement interrégional, (IRD), relatif au lieu de la finale nationale.

ART 7 - Challenge Régional

- A- Tous les jeunes non qualifiés pour la phase interrégionale ou pour la phase nationale peuvent participer à ce Challenge, selon les possibilités d'organisation des ligues régionales.

- B- Les parties sont réglées par les participants à un tarif qui ne peut excéder le tarif maximum de 3.18 € l'unité.

- C- Chaque jeune effectue :
 - 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes benjamins.
 - 2 séries consécutives ou non de 4 parties pour les jeunes des autres catégories,(minimes, cadets et juniors).

ART. 8 - Divers

- A- Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à ces Championnats de France.

- B- Le C.N. Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.